

“ On adapte la conduite de nos prairies en fonction de la météo. Avec l’accompagnement je ne suis plus un amateur d’azote comme dans le temps. ”

DANIEL ET MATHIEU SABLON
Éleveurs laitiers à Eaucourt sur Somme (80)





Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture** en **zones humides** du bassin Artois-Picardie

PARCE QUE MAINTENIR L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES C'EST PARVENIR À RENDRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UN ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE COMPLET A ÉTÉ PROPOSÉ À PRÈS DE 150 EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGES BOVINS, RÉPARTIES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE, À TRAVERS LA RÉALISATION D'UNE GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE (GTE).

Rencontre avec :

Daniel et Mathieu SABLON

éleveurs laitiers dans la Somme

PARTICIPE AU PMAZH DEPUIS 2017



" On est dans un système économe où on ne jette pas l'argent par les fenêtres. Notre système sera peut-être démodé dans quelques années, mais dans ce cas-là on n'hésitera pas à se remettre en question "

Descriptif de l'exploitation

- **GAEC SABLON** : 2,5 UTH
- **FERME EN POLYCLTURE ÉLEVAGE** à dominante élevage laitier
- **INSTALLATIONS** : Daniel en 1989 et Mathieu en 2016
- **SAU** : 117 ha
- **SURFACES EN CULTURES DE VENTE** : 47 ha (céréales, colza et betteraves sucrières)
- **SURFACES FOURRAGÈRES** : 67 ha (maïs ensilage, ray-gras italien récolté, luzerne et prairie)
- **PRAIRIES** : **25 HA** dont 15 ha en zone humide
- **NOMBRES DE VACHES LAITIÈRES** : 80 vaches Prim'Holstein, 135 UGB en moyenne
- **PRODUCTION DE LAIT** : environ 700 000 l de lait, laiterie Lact'Union

Pouvez-vous présenter votre exploitation, nous décrire la zone dans laquelle vous vous situez ? Combien avez-vous de surfaces en prairies humides ?

Notre exploitation est située en Moyenne Vallée de la Somme, près d'Abbeville. Nous sommes installés avec mon épouse depuis 1989. L'exploitation s'est agrandi progressivement, en 2016, notre fils Mathieu nous a rejoint et depuis la production laitière a doublé. Notre politique est d'avoir un système autonome et économe, on ne cherche ni la surproduction ni à être suréquipé en matériel, ce qui compte pour nous c'est la marge et la qualité de vie. Nous avons 25 ha de prairies dont 15 ha sont situés en zones humides. Les prairies pour les vaches laitières sont attenantes à la Somme qui s'écoule à 400 m de la ferme. Nous avons 10 ha de prairies permanentes qui bordent cette rivière. 2024 était une année délicate, à cause de la pluviométrie il y a des jours où les vaches devaient rester à l'étable pour ne pas tout saccager. Il y a aussi 7 ha de prairies humides dans le village voisin utilisées pour le pâturage des génisses et de la fauche.

Concernant les prairies humides, comment sont-elles gérées ?

Nos prairies humides sont gérées en contrats MAE (Mesure Agro-Environnemental) « préservation des milieux humides » c'est-à-dire avec moins d'azote, moins de chargement et sans produit phytosanitaire. Il y a quelques contraintes mais cela ne perturbe pas

le bon fonctionnement de l'exploitation. Par exemple s'il y a du jonc, des chardons ou des orties on fauche où l'on broie mais avant nous avions tendance à désherber en plein. Nous faisons aussi plusieurs passages d'azote, mais nous nous sommes aperçus que ça n'apportait pas grand-chose. Désormais on adapte la conduite de nos prairies en fonction de l'année et de la météo. Dans les zones humides il ne faut pas chercher l'intensification.

Quand et comment s'est passée votre arrivée dans le programme sur le volet GTE ? Qui réalise cet accompagnement ?

Notre entrée dans le programme a eu lieu après avoir assisté à une réunion d'information avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie en 2015. C'est Anthony Chemin et Anaïs Montel, conseillers de la Chambre d'agriculture de la Somme qui nous accompagnent sur l'économique et sur le suivi de pâturage.

Quelles attentes aviez-vous au départ ? et maintenant ? Qu'est-ce que ça vous apporte d'être suivi en GTE ?

L'idée au départ était de mesurer si les contraintes des MAE avaient un impact sur la marge brute. Maintenant, par le biais de la Gestion Technico-Economique (GTE) et des MAE nous avons des pratiques plus vertueuses pour la qualité de l'eau et de l'environnement de la vallée sans dégrader nos résultats. Nous mettons moins d'azote, nous avons diminué le chargement en UGB/ha de 30 % et mis des MAE retard de fauche mais tout s'équilibre car les sols

inondés l'hiver sont peu portants.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre travail ?

Mathieu s'est installé en 2016, c'était une année difficile niveau conjoncture mais aujourd'hui il se considère en rythme de croisière. J'ai 59 ans, je me sens bien dans ce que je fais, je suis à l'apogée de ma carrière. Tout métier a ses avantages et ses inconvénients. Le plus important c'est de faire ce que l'on aime tout en gagnant sa vie. La charge de travail est toujours importante, mais avec l'arrivée de Mathieu, mon épouse et moi avons pu alléger notre temps de travail. Je souhaiterais transmettre progressivement à Mathieu et utiliser un peu plus le Service de Remplacement.

Pour vous quel est l'élément principal que vous retenir de cet accompagnement ? Quel message donneriez-vous à un confrère qui se pose la question de se lancer dans un accompagnement GTE ?

Aujourd'hui préserver la qualité de l'eau est une chose primordiale pour notre avenir et celui de nos enfants. Avec les accompagnements et les différentes mesures nous espérons transmettre un territoire plus propre. Il ne faut pas craindre de remettre en question son système et de se lancer. C'est tout à fait possible d'utiliser l'herbe comme ressource de façon économe et sans abuser des intrants.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

De nombreux points d'amélioration bien identifiés et de bons résultats :

- **Biodiversité exceptionnelle** : plus de 100 espèces de plantes observées dans des prairies en très bon état écologique dont 8 espèces rares ou menacées.
- **Meilleure valorisation de l'herbe** : baisse des apports d'azote de 48 uN/ha en 6 ans et baisse des produits phytosanitaires, réduction du chargement et mise en place du pâturage tournant au fil.
- **Système économe** : coût alimentaire réduit avec utilisation raisonnée de concentrés à 150 g/L et une bonne valorisation des fourrages.
- **Faible mortalité des veaux** : un suivi pointu de l'élevage avec 9% de mortalité.
- **Bonne production laitière** : 8 500 l/VL dans un système cohérent au niveau environnemental et économique.



UN LEVIER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRAIRIES

GRÂCE AU PMAZH,
UNE IMPLICATION DANS
D'AUTRES DÉMARCHES
ENVIRONNEMENTALES ET
UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

Un **diagnostic écologique des prairies** de l'exploitation a été réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels en 2024 selon la méthode « ECODIAG ».

En se basant sur les plantes présentes et l'observation d'éventuelles dégradations, ce diagnostic a permis d'identifier 4 prairies (environ 3 ha) en très bon état écologique abritant une flore diversifiée dont 8 plantes rares ou menacées dans la région telles que l'Orchis négligé (orchidée protégée) et le Pigamon jaune. Le reste des prairies de l'exploitation est en état écologique moyen ou dégradé (2 parcelles seulement).

23 espèces d'oiseaux ont également été observées dans les prairies de l'exploitation ainsi que de nombreuses espèces d'insectes. La présence de cette biodiversité élevée est directement liée aux pratiques d'élevages extensives sur une partie des prairies mais aussi au maintien, dans et autour des parcelles, des haies, arbres et fourrés.

LE REGARD DU CONSEILLER



Anthony est ingénieur conseil en production laitière à la Chambre d'agriculture de la Somme depuis 2015. Il accompagne des éleveurs laitiers en prestation-conseil et parmi ses diverses activités, il est également chargé des références Bovins lait pour la Somme (Inosys réseaux d'élevage). Il intervient dans le PMAZH depuis l'entrée du territoire Moyenne Vallée de la Somme en 2017 dans ce programme et a en charge le suivi en GTE des éleveurs laitiers de cette zone.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Je suis le GAEC Sablon depuis 2017 avec une première GTE sur l'année 2016. C'est en échangeant avec d'autres éleveurs que Mathieu et Daniel sont entrés dans le PMAZH et les engagements MAE. Il n'y avait pas de problème majeur sur l'exploitation, ils ont toujours eu des bons résultats sur la marge brute lait. L'appui technique leur permet de se conforter sur le fait de produire du lait en gérant correctement les prairies. Daniel participe chaque année aux restitutions collectives des GTE, son fils et lui apprécient échanger avec les autres éleveurs du secteur.

QU'A APPORTÉ LE PMAZH ?

Globalement les éleveurs suivis dans le cadre du PMAZH valorisent mieux l'herbe. Il y avait au départ un peu cette idée de contrainte avec les zones humides. Maintenant ils voient bien les avantages et elles sont devenues un atout, ça apporte de la diversité dans la SAU. Ils se sont améliorés sur la gestion de l'herbe depuis qu'on les suit. Mathieu Franquin du conservatoire d'espaces naturels fait le suivi floristique d'une de leur prairie exceptionnelle en biodiversité. Avec l'accompagnement du PMAZH ils ont revu la fertilisation des prairies et ils ont travaillé sur le parasitisme. Pour moi la GTE c'est le fil conducteur afin de voir les évolutions dans l'élevage. On peut conforter l'éleveur si les résultats sont bons ou on voit les leviers à mettre en place. Par exemple on a vu sur l'exploitation que baisser la fertilisation sur prairie ne dégrade pas la marge brute. Faire du lait à l'herbe est possible sur tous les territoires.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR LES PRAIRIES HUMIDES ?

Les prairies humides sont une sécurité pour les éleveurs lors des sécheresses. En 2023 on a pu utiliser les prairies humides tôt mais pas longtemps. C'est parfois un peu compliqué pour la production laitière si on veut respecter les transitions alimentaires mais on a toujours intérêt à valoriser les prairies. Notamment sur cette exploitation où 10 ha de prairies humides sont accessibles pour le pâturage des vaches. Les paddocks et les chemins sont bien agencés pour faciliter les accès aux pâtures. C'est important de travailler sur l'accessibilité des prairies pour allonger leurs périodes d'utilisation. On le voit particulièrement sur une année humide comme 2024. Malgré tout, les prairies humides apportent une sécurité fourragère dans un contexte de changement climatique.

UN MOT POUR LES ÉLEVEURS QUI NE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS ?

Foncez ! Dans le cadre du PMAZH, d'autres accompagnements viennent compléter le suivi technico-économique, à savoir le suivi du parasitisme avec Vetel, l'accompagnement sur la gestion du pâturage avec Pâtur'Ajuste. La GTE permet de définir des critères à améliorer et mettre en place un plan d'actions. Cependant on ne révolutionne pas tout dès la première année. Il faut choisir 1 ou 2 critères que l'on améliore au fur et à mesure. L'appui technique permet de donner du recul à l'éleveur, de prendre un temps annuellement afin de faire le bilan et les perspectives pour les années futures.

CHIFFRES CLÉS

3 340 €
/ ha de SFP
de marge brute

150 g/l
de concentrés totaux

+ de 40 %
d'herbe
dans la SFP

Fertilisation azotée sur prairie
divisée par 2
de 108 uN/ha en 2017
à 65 uN/ha en 2024



Programme d'action en faveur du **maintien** de l'**agriculture**
en **zones humides** du bassin Artois-Picardie



“ Maintenir les zones humides et préserver leurs fonctionnalités nécessite une gestion adaptée de ces milieux. Cela suppose de renforcer les conditions de viabilité de l'élevage ou du maraîchage sur ces territoires en proposant des solutions techniques, financières et sociales. ”

**6 SITES PILOTES
RÉPARTIS DANS
LE BASSIN
ARTOIS-PICARDIE**



CONSCIENTE DE CES ENJEUX, L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

CO-FINANCE DEPUIS 2013 - EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS
ACTEURS DU MONDE AGRICOLE - LE PROGRAMME DE MAINTIEN
DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH).

Concilier viabilité économique des exploitations d'élevages et préservation des fonctionnalités des zones humides

Le PMAZH a pour vocation de préserver les prairies humides et de maintenir l'élevage en revalorisant leur utilisation, tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation et préservation des fonctionnalités des zones humides (biodiversité, paysage...). Pour se faire, un accompagnement technique complet et entièrement pris en charge est proposé aux agriculteurs concernés. Cet accompagnement comporte entre autre : le suivi du parasitisme (analyses+audit), le calcul de la marge brute de l'atelier lait ou viande, des accompagnements individuels ou collectifs sur des questions précises et variées autour de l'herbe, la mise en place de la démarche Pâtur'Ajuste, des actions spécifiques sur le volet maraîchage...

+ de 150
agriculteurs impliqués
dans le programme

50
prairies humides
ont fait l'objet
d'un suivi agronomique
et écologique

+ de 120
suivis technico-économiques
d'exploitations agricoles

110
élevages avec un suivi du parasitisme
et la mise en place de traitements
préservant la santé des bêtes
et la biodiversité

LES ACTEURS SUR L'ACTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE



Les Chambres d'Agriculture de la Somme et du Nord-Pas de Calais sont des organismes consulaires dont une de leurs principales missions est de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. C'est dans ce cadre qu'ils réalisent des accompagnements technico-économiques auprès d'éleveurs dans les différentes zones du programme.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHEURE : 03 22 33 69 76
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Anne-Laure DEMARTHE : 06 84 79 27 84



Avenir Conseil Élevage
est une Société Coopérative Agricole de services qui intervient auprès des éleveurs laitiers et allaitants du Nord et de la Picardie en leur apportant un conseil de qualité en s'appuyant sur les performances mesurées des animaux. Sa mission est de permettre aux éleveurs de prendre les meilleures décisions de gestion et d'anticipation, en fonction des choix possibles, afin d'atteindre leurs objectifs. ACE accompagne également les éleveurs dans les territoires du PMAZH sur les aspects technico-économiques.

CONTACT

Franck LEROY : 06 84 95 93 66



L'Institut de l'Élevage
(Idele) est un institut technique agricole dont la mission générale est d'apporter l'innovation et d'assembler des connaissances dans l'élevage herbivore bovin, ovin, caprin, équin et ses filières économiques. Dans le PMAZH, il anime le groupe de travail technico-économique qui regroupe les différents partenaires.

CONTACT

Gwendoline ELLUIN : 06 58 50 31 35



L'Agence de l'eau Artois-Picardie
est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle anime le PMAZH et en est le principal financeur.

CONTACT

Laurine BRAY : l.bray@eau-artois-picardie.fr

Pour en savoir plus sur l'appui technico-économique proposé dans le programme PMAZH, consultez le document « L'appui technico-économique, c'est bénéfique ».

A TÉLÉCHARGER SUR : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

